

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 Intitulé du module Formation pratique 1 EE 2021-2022

Code

T.TS.SO359.FP1EE.F.21

Type de formation *

☒ Bachelor ☐ DAS ☐ CAS

Niveau

- ☒ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique

☒ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module

- ☒ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle

- ☐ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☒ Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *

27 crédits ECTS

- la partie formation "terrain"

équivalent à 24 crédits ECTS

- la partie "intégration" liée à

la partie "terrain" du module de

la formation pratique équivalent

à 3 crédits ECTS

Volée EE2021

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2021

Sem. 2 : Printemps 2022

Sem. 3 : Automne 2022

Sem. 4 : Printemps 2023

Langues(s)

☒ français

3 Prérequis

- ☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☐ Pas de prérequis
☒ Autres

Autres prérequis

- Participer à tous les cours PIFP1 et répondre aux exigences de validation desdits cours.
- Rendre tous les documents demandés dans les délais imposés (écrits, bilans).

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***Compétences:**

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
2. Evaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
3. Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
4. Etablir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action
5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon les modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
7. Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs pour la partie "terrain":

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Distinguer les valeurs (personnelles, professionnelles et organisationnelles), restituer les dilemmes éthiques dans une situation de travail donnée.
- Identifier les ressources nécessaires à l'exercice de la profession dans le cadre de la formation pratique et identifier ses besoins en matière de professionnalisation dans le cadre de la formation Bachelor.
- Appréhender les spécificités d'une relation professionnelle dans sa dimension interindividuelle, groupale et communautaire et engager des relations dans une posture en cohérence avec la mission et les pratiques de références de l'institution de formation pratique.
- Participer à des actions en travail social, contribuer à leur analyse et à leur évaluation en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques, des savoirs d'action.
- Interroger le sens de l'action sociale au sein de l'institution de formation pratique et en repérer les enjeux.
- Adopter des postures, attitudes et techniques qui favorisent les échanges et la transmission adéquate des informations aux personnes concernées (bénéficiaires, collègues, etc.) au sein l'institution ou service.
- S'insérer adéquatement dans le travail en équipe et collaborer avec ses collègues direct-e-s; identifier l'ensemble des actrices et acteurs au sein du réseau et nommer leurs spécificités dans une intervention sociale donnée.
- Identifier et comprendre les divers déterminants de l'organisation; se situer dans sa fonction, hiérarchiser les tâches d'administration afin de les réaliser.

5 Contenu et formes d'enseignement *

En raison d'une contrainte technique, la point n°4 Compétences visées / Objectifs se poursuit ici :

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra être capable de/d' :

- Décrire une situation professionnelle dans sa complexité, en faisant référence aux quatre dimensions de l'activité de Clot présentées en cours et en respectant la méthodologie de l'analyse de l'activité. (domaines cognitif et affectif).
- Identifier les compétences à l'œuvre dans une action professionnelle donnée, à partir de traces de l'activité, il-elle sera en particulier capable d'identifier ses compétences à l'œuvre lors d'une de ses activités professionnelles. (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une action professionnelle donnée et des références méthodologiques d'intervention en travail social du BATS (domaines cognitif et affectif).
- Faire des liens entre une situation professionnelle donnée et des références théoriques vues en première année du BATS (domaine cognitif).
- Se situer par oral et par écrit dans son processus de professionnalisation en identifiant son style professionnel et en décrivant son rapport au genre professionnel. (domaines cognitif et affectif).
- Lors d'une analyse orale ou écrite d'une de ses actions professionnelles, s'interroger le sens de cette dernière en se référant aux notions de jugements de beauté et de jugement d'utilité ainsi que de plaisir et souffrance au travail (domaines cognitif et affectif).

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Élaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Élaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Évaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice). Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique). Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Analyse et formation à l'analyse de traces de l'activité selon les méthodes de l'analyse de l'activité et de l'analyse du travail.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Travail en atelier. Le étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, films ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institutions.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

La validation des deux parties est nécessaire pour obtenir les 27 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation A à F et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 11 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "Dispositions d'application romandes sur la formation pratique relative au Plan d'études cadre 2020 du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée.
2. Au minimum 680 heures de présence effective dans l'institution de formation pratique.
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite 2 (au plus tard à fin avril 2022).**
4. Rapport écrit de formation pratique validé.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).
7. Attestation de 10h de supervision.

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

Si une interruption de la partie terrain intervient, la validation ou la non-validation de la période FP sera décidée selon la procédure et les règlements en vigueur.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique, en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain", en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 sur deux ans, au plus tôt dès le semestre d'automne qui suit.

7 Modalités de remédiation *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- ☐ remédiation possible
☒ pas de remédiation

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Pour que la FP1 puisse être créditée, le secrétariat de la formation pratique doit être en possession de l'attestation des 10 heures de supervision effectuées.

9 Bibliographie

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 Enseignants

Nom du responsable de module *

BERTOCCHI Silvie & KRAFFT Matthieu

Descriptif validé le *

15 juin 2021

Descriptif validé par *

ANTONIADIS André